

**Communauté d'Agglomération
Valence Romans Agglo****REGISTRE DES
D E L I B E R A T I O N S
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N°2022_032**

L'an deux mille vingt deux, le trente et un mars, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Cristal de PORTES LES VALENCE, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 25/03/2022

Nombre de conseillers : - en exercice : 112 - présents : 82 - votants : 101

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET ANNEXE ZONES ECONOMIQUES**PRESENTS :**

DUCLAUX Jean-Claude, PREVIEU Bernard, VALLON Cyril, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, PLACE Anna, ROLLAND Christian, ESPRIT Aurélien, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, MOURIER Marlène, PAILHES Wilfrid, RANC Christiane, TAFANKEJIAN Robert, HERMANN Julie, PANO Alban, PIENNE Daniel, VEISSEIX Lydie, VASSY Frédéric, GAUTHIER Christian, BOUIT Séverine, LAGUT Martine, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, BAR Fabrice, BORDAZ Christian, MEGE André, VITTE Bruno, FOURNAT Jean-Noël, PRAL Isabelle, HORNY Patrice, VALLA Jean-Marc, PEYRARD Marylène, ROCHAS Olivier, POUILLY Jérôme, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, ROBIN Alain, DELOCHE Georges, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, GROUSSON Daniel, TRAPIER Pierre, CLEMENT Danielle, ARNAUD Edwige, GOT Damien, LABADENS Philippe, LENQUETTE Nathalie, MAIRE Florence, PAGANI Isabelle, PETIT Etienne Paul, THORAVAL Marie-Hélène, LARAT Etienne, BARRY Francis, CHEVROL Nadine, MONTMAGNON Marie, VALLA Jean-Michel, COLOMB Pierre, AGRAIN Françoise, OUDILLE Xavier, BRUSCHINI Jean-Jacques, BENCHELLOUG Adem, BLACHE Thomas, BRARD Lionel, CASARI Bruno, CHAUMONT Jean-Luc, DALLARD Laurence, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, FAURIEL Sylvain, ILIOZER-BOYER Nathalie, JUNG Anne, MONNET Laurent, OBERT Peggy, PASCAL Marie-Françoise, PUGEAT Véronique, RASTKLAN Georges, RAVELLI Michèle, SAILLOUR Morgane, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, VASSY Jean-Louis

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur BROCHIER Patrick a donné pouvoir à madame BOUIT Séverine
Monsieur GERMAIN Henri a donné pouvoir à monsieur ROLLAND Christian
Madame NIESON Nathalie a donné pouvoir à madame PLACE Anna
Monsieur BARRUYER Daniel a donné pouvoir à monsieur ROBIN Alain
Madame CLEMENT Elise a donné pouvoir à monsieur GAUTHIER Christian
Monsieur ABRIAL Jacques a donné pouvoir à monsieur LARAT Etienne
Madame PELLOUX-PRAYER Marion a donné pouvoir à monsieur VITTE Bruno
Monsieur HOURDOU Philippe a donné pouvoir à madame GUILLON Eliane
Monsieur BARNERON Phiippe a donné pouvoir à monsieur MEGE André
Madame BROSSE Nathalie a donné pouvoir à monsieur GOT Damien
Madame CLOUZEAU Amanda a donné pouvoir à madame THORAVAL Marie-Hélène
Monsieur JACQUOT Laurent a donné pouvoir à monsieur LABADENS Philippe
Madame AMIRI Kerha a donné pouvoir à monsieur BENCHELLOUG Adem
Monsieur GALLAND Jean-François a donné pouvoir à monsieur TRAPIER Pierre
Monsieur MAHAUX Pierre-Olivier a donné pouvoir à madame OBERT Peggy
Madame MASSIN Nancie a donné pouvoir à monsieur BLACHE Thomas
Madame PAULET Cécile a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à monsieur RASTKLAN Georges
Madame ROCHE Annie a donné pouvoir à monsieur TRAPIER Pierre

Ce budget s'inscrit dans la même nomenclature que le budget général avec les spécificités techniques relatives à la gestion de stock de terrains.

Les dépenses d'acquisition foncière et d'aménagement de fonctionnement puis basculées en investissement. De manière symétrique, les opérations de cession constatées en fonctionnement se traduisent par une sortie du stock de la valeur des biens qui produit des écritures basculées en investissement.

Aussi, dans une logique de simplification, les tableaux ci-après expriment les principaux postes financiers. Il est prévu de céder 5 M€ de terrain. En parallèle, la production de nouvelles valeurs correspond à près de 6,9 M€. La valeur du stock devrait augmenter de près de 1,9 M€ en intégrant dans cette dernière les frais financiers.

Le schéma ci-dessous présente de manière simplifiée les équilibres :

Coûts estimés	BP 2021	BP 2022
Aménagement de zones	7 068 634 €	6 944 153 €
Autres dépenses	60 000 €	10 000 €
Frais financiers	130 000 €	112 000 €
Remboursement dette	1 138 000 €	1 104 000 €
Charges à supporter	8 396 634 €	8 170 153 €

Produits estimés	BP 2021	BP 2022
Cessions envisagées	3 107 050 €	4 988 350 €
Emprunts	4 989 984 €	2 944 103 €
Dotations et participations	299 600 €	237 700 €
Financement	8 396 634 €	8 170 153 €

Sur 2022, les principales opérations d'aménagement porteront sur les zones de Lautagne (voie de transport en commun sur site propre (TCSP), La Motte (mesures de compensation de la zone humide), Rovaltain (préfinancement du poste source, nouvel accès au parking P4) et Zone de loisirs (maison de l'escalade).

Si tout était amené à se réaliser comme prévu au budget, l'augmentation du stock se traduirait par un accroissement de son endettement de l'ordre de 1,8 M€ : 2,9 M€ de nouveaux emprunts desquels se déduisent 1,1 M€ de capital de la dette remboursé.

En 2022, les investissements se maintiennent à un niveau élevé et visent à préparer les aménagements du mandat (acquisitions et études de faisabilité).

D'un point de vue comptable, le budget annexe s'équilibre de la sorte en prenant en compte des écritures de stock :

Equilibre de la Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	BP 2021	BP 2022
011 - Fonctionnement service, Acquisitions, études, viabilisations	7 068 634 €	6 944 153 €
042 - Amortissements	5 406 650 €	5 941 000 €
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	324 730 €	265 000 €
65 - Charges externes	50 000 €	0 €
66 - Frais financiers	130 000 €	112 000 €
67 - Charges exceptionnelles	10 000 €	10 000 €
Total charges de fonctionnement	12 990 014 €	13 272 153 €

Recettes de fonctionnement	BP 2021	BP 2022
042 - Amortissements	9 258 634 €	7 781 103 €
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	324 730 €	265 000 €

70 -Produit, Cessions de terrains aménagés	3 107 050 €	4 988 350 €
74 - Dotations et participations	299 600 €	237 700 €
Total produits de fonctionnement	12 990 014 €	13 272 153 €

Equilibre de la Section d'investissement

Dépenses d'investissement	BP 2021	BP 2022
16 - Remboursement du capital de la dette	1 138 000 €	1 104 000 €
040 - Amortissements	9 258 634 €	7 781 103 €
Total charges d'investissement	10 396 634 €	8 885 103 €

Recettes d'investissement	BP 2021	BP 2022
16 - Nouveaux emprunts	4 989 984 €	2 944 103 €
040 - Amortissements	5 406 650 €	5 941 000 €
Total produits d'investissement	10 396 634 €	8 885 103 €

Vu l'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes,

Vu la nomenclature budgétaire M14,

Le Conseil communautaire DECIDE :

- **d'approuver** le budget primitif 2022 du budget annexe Zones économiques qui s'équilibre à hauteur de 13 272 153 € en fonctionnement et de 8 885 103 € en investissement,
- **d'autoriser et mandater** le Président ou son représentant, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Délibération adoptée à la majorité absolue

Votants POUR : 97 voix

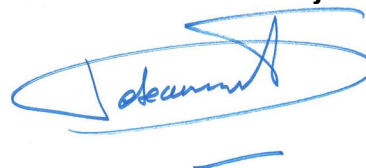
Votants CONTRE : 4 voix

TRAPIER Pierre, PAGANI Isabelle, GALLAND Jean-François, ROCHE Annie

S'abstenant : 0 voix

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

**Pour extrait certifié conforme
Fait à Valence, le 07/04/2022
Le Président,
Par délégation,
Véronique DEBEAUMONT
Directrice Générale Adjointe**



Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022 

ID : 026-200068781-20220407-2022_DELIB032-BF

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.